

**Le Mouvement Hlm a réitéré devant le Ministre de la Cohésion des Territoires,
Jacques Mézard, et le Secrétaire d'État, Julien Denormandie,
son refus d'une baisse des APL des locataires Hlm**

L'Union sociale pour l'habitat, la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, la Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social, Procivis ont reçu ce jour Messieurs Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires et Julien Denormandie, Secrétaire d'État, qui ont fait part de leur volonté de développer l'offre de logement social et de la contrainte budgétaire qui pèse sur les dépenses publiques.

Le Mouvement Hlm, tout en rappelant sa volonté de participer à l'effort budgétaire de la Nation, a fait part de son opposition à la baisse des APL des locataires du parc social compensée par une baisse des loyers telle qu'annoncée par le Premier ministre le 13 septembre dernier.

Cette disposition ferait peser sur les seuls locataires du parc social la solidarité que le budget 2018 refuserait à nos concitoyens les plus modestes. Il s'agit de faire payer aux locataires Hlm les arbitrages budgétaires, sans produire la moindre amélioration de leur pouvoir d'achat. En outre, ces dispositions remettraient en cause la capacité des organismes à garantir l'entretien du patrimoine, leur implication dans la rénovation urbaine et le développement de l'offre nouvelle.

Le Mouvement Hlm a demandé, avant les derniers arbitrages du projet de loi de finances, la suspension de la baisse des APL et une réunion rassemblant toutes les parties prenantes concernées : l'État, la Caisse des Dépôts, l'Union sociale pour l'habitat, les représentants des collectivités locales et des locataires.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 720 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2016, plus de 92 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 14 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soënard / Christine Dalle / Alice Grapinet - Direction de la Communication
Tél. : 01 40 75 52 70 ou 07 64 57 85 66